



Concours : CAPES réservé

Section : Langues-vivantes

Option : Anglais

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Valérie LACOR
Présidente du jury

Le nombre de candidats inscrits, pour la session 2017, a permis au jury de déclarer admissibles 186 candidats, soit la quasi-totalité des inscrits ayant retourné leur dossier Raep. Le jury a pu interroger 160 candidats, présents aux épreuves orales après confirmation de l'éligibilité de leur candidature. A l'issue de la session, 88 candidats ont été déclarés admis.

Au nom du jury, j'adresse aux lauréats toutes mes félicitations et leur souhaite de poursuivre leur engagement dans le métier d'enseignant avec l'enthousiasme et la conviction dont ils ont su faire preuve devant le jury.

Le jury tient particulièrement à souligner les progrès observés chez des candidats admissibles de la session précédente qui ont su améliorer, de façon significative, leur niveau de compétence, notamment en langue anglaise, et qui comptent parmi les heureux lauréats de la session 2017.

Les candidats admissibles, non admis cette année, peuvent y voir un signe d'encouragement et d'incitation à la persévérance. Le jury les invite à ne pas se décourager et à poursuivre leur préparation pour la prochaine session.

Nous conseillons aux candidats à venir de ne pas négliger la préparation au concours réservé qui est une reconnaissance des acquis, que les candidats doivent s'employer à démontrer, qu'il s'agisse de leurs compétences pédagogiques et didactiques, de leur bagage culturel ou de leur maîtrise de la langue (anglaise et française).

Les candidats veilleront à intégrer, dans leur préparation, des lectures, des observations de classe et à analyser leur propre pratique en observant les élèves dont ils ont la responsabilité (leurs besoins, leurs mécanismes d'apprentissage) et en partageant le fruit de leur réflexion avec des enseignants plus expérimentés.

Nous espérons que cet entraînement régulier sera couronné de succès lors de la prochaine session.

La Présidente du jury.

1. Épreuve écrite : le dossier Raep

- 1.1. Rappel des instructions officielles
 - 1.1.1. Présentation matérielle du dossier
 - 1.1.2. Contenu du dossier
- 1.2. Conseils généraux
 - 1.2.1. La mise en forme du dossier
 - 1.2.2. La qualité de la langue
- 1.3. Conseils pour la première partie du dossier
 - 1.3.1. Ecueils à éviter
 - 1.3.2. Un parcours éclairant
- 1.4. Conseils pour la seconde partie du dossier
 - 1.4.1. Cohérence et organisation de la démarche
 - 1.4.2. Des parcours prenant appui sur des supports choisis avec soin
 - 1.4.3. Prise de recul et auto-analyse

2. Épreuve d'admission : entretien avec le jury

- 2.1. Rappel des instructions officielles
- 2.2. Première partie de l'épreuve
 - 2.2.1. Présentation du dossier Raep
 - 2.2.2. Entretien sur le dossier
- 2.3. Deuxième partie de l'épreuve
 - 2.3.1. Traitement de la question
 - 2.3.2. Entretien en anglais
- 2.4. Recommandations pour l'ensemble de l'épreuve orale

3. Qualité de la langue anglaise

- 3.1. L'aptitude à communiquer
- 3.2. Le lexique
 - 3.2.1. Richesse de la langue
 - 3.2.2. Confusions lexicales
 - 3.2.3. Confusions lexicales portant sur le lexique spécifique au métier d'enseignant
- 3.3. La grammaire
 - 3.3.1. Le groupe nominal
 - 3.3.1.1. La détermination nominale
 - 3.3.1.2. Les noms invariables
 - 3.3.1.3. Les adjectifs
 - 3.3.1.4. Les comparatifs
 - 3.3.1.5. Les prépositions
 - 3.3.2. Le groupe verbal
 - 3.3.2.1. Accord sujet-verbe
 - 3.3.2.2. Formes verbales erronées
 - 3.3.3. Problèmes de syntaxe
- 3.4. La phonologie

I- Epreuve écrite: le dossier RAEP

1.1. Rappel des instructions officielles (www.devenirenseignant.gouv.fr)

1.1.1. Présentation matérielle du dossier

Le dossier RAEP, constitué de 8 pages maximum (2 pages maximum pour la première partie et 6 pages maximum pour la seconde), doit être dactylographié en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 x 29,7 cm. Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite et de 1,25 cm en haut et en bas. Il est également demandé que les candidats ne fassent pas de retrait en début de paragraphe. La présentation doit être sobre et claire. L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

1.1.2. Contenu du dossier

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français, comporte deux parties :

Première partie (2 pages dactylographiées maximum) : Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel et met en évidence les compétences qu'il a pu développer dans le domaine de l'enseignement de l'anglais.

Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) : Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement de l'anglais pour le niveau dans lequel il intervient ou est intervenu et pour le public qui lui a été confié. Dans tous les cas, la conduite de la classe qui est décrite devra avoir comme fil conducteur l'acquisition de compétences de communication et de compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) ainsi que de connaissances culturelles sur les pays anglo-saxons. La réalisation pédagogique portera sur une séquence d'au moins deux ou trois séances.

De plus, le jury recommande vivement aux candidats de joindre en annexe de leur dossier des exemples de supports utilisés et de productions d'élèves réalisées dans le cadre de la situation décrite (et les candidats veilleront à ce que les écrits d'élèves soient lisibles). Ces documents doivent comporter un nombre maximum de dix pages.

1.2. Conseils généraux

1.2.1. La mise en forme du dossier

Le jury souhaite en premier lieu insister sur la lisibilité du dossier proposé.

Il convient de numéroter toutes les pages, sans oublier les annexes, de respecter la police préconisée et de justifier les textes.

Une présentation trop compacte rend difficile la lecture du dossier. Le jury a déploré des présentations constituées de blocs denses, couvrant parfois une page ou deux, sans mise en relief. Il faut tout au contraire penser à agencer le texte en paragraphes clairs et distincts.

Le candidat n'hésitera pas à donner des titres aux différentes parties de sa présentation et à recourir aux divers procédés permettant de structurer et d'aérer le texte, parmi lesquels on peut citer puces, flèches, code couleurs, surlignage et mise en relief par des caractères gras.

À l'inverse, le jury ne peut se satisfaire d'une fragmentation excessive du discours, voire d'une succession de tableaux ou de listes sans rédaction, d'où serait absente toute réflexion ou analyse.

1.2.2. La qualité de la langue

Le candidat doit montrer qu'il répond à la compétence n°7 du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, à savoir: "Maîtriser la langue française à des fins de communication".

Le candidat portera une attention toute particulière à la qualité de la langue, en veillant à la correction orthographique et syntaxique.

Il adoptera un registre de langue en adéquation avec les exigences du dossier. Si la connaissance des concepts didactiques auxquels les Programmes Officiels font référence paraît essentielle, le candidat s'attachera à ne pas émailler son propos d'expressions "jargonantes" et de termes didactiques mal maîtrisés pouvant conduire à des formulations confuses, voire à du verbiage nuisible.

L'utilisation de mots anglais au sein du discours français est à proscrire.

Le candidat évitera également un recours trop fréquent aux abréviations. Il explicitera les acronymes lors de leur première occurrence.

Enfin, une relecture soignée des dossiers est fortement préconisée.

En conclusion, le jury invite les futurs candidats à ne pas sous-estimer l'importance que revêt la mise en forme du dossier : en effet, une présentation négligée peut contribuer à brouiller, parfois considérablement, le propos du candidat et donc nuire à l'évaluation du contenu de son dossier. Les membres du jury ont particulièrement apprécié les présentations écrites dans une langue claire et authentique.

1.3. Conseils pour la première partie du dossier

La première partie du dossier RAEP, au cours de laquelle le candidat est invité à présenter son parcours professionnel, est un exercice plus délicat qu'il n'y paraît à première vue.

1.3.1. Écueils à éviter

Cette partie est différente d'un *Curriculum Vitæ* dans sa rédaction. Il ne s'agit pas de dresser une liste chronologique et exhaustive des affectations, ni de faire un récit anecdotique de la vie professionnelle, voire personnelle, du candidat. On évitera les remarques intimes et les citations *verbatim*, de même que l'auto-valorisation ou les discours dithyrambiques.

Cette épreuve n'a pas vocation à se transformer en cahier de doléances. Les envolées lyriques et les commentaires subjectifs n'ont pas leur place au sein de ce qui doit être avant tout un écrit professionnel qui doit refléter l'évolution du candidat dans sa perception et sa maîtrise du métier.

Le jury n'attend pas une compilation des compétences officielles qu'un enseignant se doit d'acquérir.

1.3.2. Un parcours éclairant

Cette première partie doit permettre au candidat de mettre en lumière les compétences professionnelles (**B.O. n°30 du 25 juillet 2013**) acquises dans les missions d'enseignement qui lui ont été confiées.

Le candidat veillera à mettre en perspective ses diverses expériences d'enseignement (d'un établissement à un autre, d'un niveau d'enseignement à un autre, etc.). Il fera apparaître les points forts de son action et utilisera un discours objectif, synthétique et authentique.

Les expériences professionnelles qui ne seraient pas en lien direct avec le parcours enseignant ne sont pas à négliger, mais elles devront être mises en relation avec l'enseignement ; le candidat s'attachera à en dégager la plus-value, professionnelle et pédagogique, en se projetant dans une pratique professionnelle.

Tout au long de cette première partie, le candidat aura à cœur de montrer comment les différentes expériences qui ont jalonné son parcours professionnel lui auront permis d'acquérir et d'améliorer sa pratique pédagogique.

Il mettra en valeur son parcours professionnel, en donnant un éclairage sur ses pratiques pédagogiques actuelles dont il montrera la mise en œuvre au cours de la seconde partie du dossier.

1.4. Conseils pour la seconde partie du dossier

1.4.1. Cohérence et organisation de la démarche

Le jury a valorisé les dossiers dans lesquels la démarche didactique était clairement explicitée et argumentée.

Le recours à des tableaux synoptiques peut s'avérer pertinent dans la mesure où il accompagne, sans s'y substituer, un développement détaillé, chronologique et équilibré des différentes étapes de la séquence proposée.

Le rappel introductif des objectifs et des activités de chaque séance est judicieux.

L'articulation des différentes étapes du parcours d'apprentissage doit être mise en évidence. La problématisation (qui aura présidé à la mise en œuvre de la séquence) sera accompagnée de micro-bilans.

On prendra en compte :

- le contexte de classe (au sens large) ;
- les besoins spécifiques des élèves ;
- les éléments facilitateurs ;
- les obstacles prévisibles (en fonction des élèves).

Le candidat s'assurera que les documents fournis en annexe apportent un éclairage pertinent au propos.

La qualité matérielle des supports est indispensable. Il conviendra également de s'assurer de la lisibilité des productions d'élèves éventuellement proposées.

1.4.2. Des parcours prenant appui sur des supports choisis avec soin

Le candidat construit lui-même sa séquence à partir de documents authentiques et ancrés dans un contexte culturel. Ils doivent être de nature à susciter l'intérêt des élèves.

La communication et la culture constituent « *deux aspects interdépendants de la langue* ». Il conviendra d'éviter les documents offrant une vision réductrice et stéréotypée du monde anglophone. Les candidats veilleront, au contraire, à proposer des documents susceptibles d'aiguiser la curiosité et le sens critique des élèves tout en « *les transportant vers une autre vision du monde* » : cette éducation à l'altérité amène les élèves à porter un regard distancié tout en apprenant à mieux comprendre l'autre.

La variété et la quantité des supports doivent correspondre à la progression envisagée ainsi qu'au degré de maturité des élèves. Ainsi il n'est pas réaliste de vouloir étudier, avec des élèves de cinquième, les institutions politiques et le système électoral d'un pays anglophone.

Le nombre de séances doit être pertinent et raisonnable. Une séquence de deux séances peut difficilement rendre compte de la logique d'acquisition progressive des connaissances et des compétences.

A l'opposé, une séquence d'une longueur excessive (certains dossiers proposent quinze séances, voire davantage) ne permet pas de conserver la cohérence du parcours proposé, avec le risque qu'il se délite dans une succession d'activités (qui s'enchaînent parfois rapidement et de façon mécanique sans réelle justification).

Il en est de même avec la juxtaposition parfois maladroite de micro-tâches dont on ne perçoit plus la raison d'être et la finalité.

Pour éviter ces écueils, le candidat aura tout intérêt à établir une problématique dans laquelle il inscrira sa démarche. Il pourra prendre appui sur un contexte de classe donné, sur des modalités d'enseignement (qu'il conviendra de définir), sur les acquis et les besoins langagiers des élèves...

Il fera apparaître l'articulation des activités envisagées sans oublier de préciser leurs liens avec les différentes tâches.

Le candidat pourra mettre en relief les connaissances et compétences visées en se référant aux programmes officiels en vigueur. Il montrera la connaissance et la maîtrise qu'il en a, sans chercher à en faire une exploitation excessive.

Le candidat mentionnera le mode d'évaluation envisagé au regard des objectifs préalablement définis. Les critères d'évaluation pourront être présentés et devront, là encore, témoigner d'une démarche réfléchie. On peut s'interroger sur le bien fondé d'une évaluation qui met en jeu la production écrite alors que les élèves ont été entraînés à la réception et la production orale exclusivement.

Toute démarche cohérente repose sur une réflexion de l'enseignant qui doit s'employer à vérifier la pertinence de sa mise en œuvre.

Quelques questions de bon sens pourront jaloner son parcours réflexif :

- les supports proposés permettent-ils une approche communicationnelle et culturelle ?
- qu'est-ce que les élèves apprennent ?
- que veut-on qu'ils apprennent à faire ?
- quels moyens se donne-t-on pour vérifier l'efficacité de la mise en œuvre ?

Dans les dossiers les plus satisfaisants, les objectifs sont clairement annoncés et énoncés en amont de chaque séance et, si besoin, rappelés dans les phases intermédiaires. La nature des objectifs (lexicaux, phonologiques, grammaticaux, culturels, méthodologiques,...) et leur corrélation apparaissent clairement.

D'autres dossiers, plus confus, annoncent des objectifs qui manquent de précision et ne sont pas toujours exploités par la suite ; certains objectifs débouchent sur des tâches ou évaluations incohérentes auxquelles les élèves n'ont pas été entraînés au cours des séances précédentes.

Dans le même esprit, les candidats sont encouragés à apporter un soin particulier aux consignes données à la classe. Ils doivent bien entendu s'assurer de la précision et de la correction de la langue cible. Ils doivent aussi réfléchir à l'effet attendu et l'explicitier.

On peut s'interroger sur la pertinence de la consigne suivante : *“Listen and find the important words”*. La consigne suivante « *‘Read the text and write a summary’* » présuppose la compréhension du document et s'inscrit dans une démarche d'évaluation et non d'entraînement. Le candidat doit s'interroger. Quelle stratégie d'écoute ou de lecture propose-t-il aux élèves ? Sont-ils à même d'identifier *“les mots importants”*? Sont-ils suffisamment armés pour comprendre et sélectionner des informations afin de produire un écrit synthétique? Etc.

On ne saurait trop conseiller aux candidats de peser chaque mot et d'envisager avant tout la consigne comme un « déclencheur » susceptible de placer l'élève dans une posture réflexive (avant toute ré-action de la part de l'élève). Cette prise de recul du professeur sera aussi l'occasion de mesurer le degré d'autonomie et le temps de parole effectifs laissés aux élèves.

La place de la trace écrite devra aussi faire l'objet d'une attention particulière : ce passage à l'écrit, qui constitue un temps d'apprentissage de l'élève, doit être organisé. Le candidat est invité à réfléchir à la forme et au contenu qui pourront être retenus, mais aussi à la portée pédagogique de la trace écrite consignée dans le cahier de l'élève. Il devra faire clairement apparaître la cohérence de cette trace écrite avec les objectifs fixés et le prolongement envisagé (travail fait à la maison, articulation avec la séance suivante).

Les candidats doivent proposer une séquence qu'ils ont eu l'occasion de mettre en œuvre et d'éprouver au sein de leur(s) classe(s). L'honnêteté intellectuelle et le sens pratique sont requis : le jury n'attend pas, en effet, qu'on lui présente un cours virtuel réalisé dans un contexte d'enseignement idéalisé et artificiel. Le candidat veillera à soumettre des exemples de productions orales ou/et écrites d'élèves ancrées dans une situation de classe authentique, quitte à mentionner les difficultés qui auront éventuellement été rencontrées. Il lui appartiendra de préciser si les productions sont effectives ou attendues.

1.4.3. Prise de recul et auto-analyse

Les dossiers les plus satisfaisants ont mis en lumière l'aptitude de certains candidats à prendre du recul et à s'interroger sur :

- la réception et la mise en activité des élèves ;
- la pertinence des dispositifs mis en place (travail individuel, en îlots, en binôme, etc.) ;
- l'opportunité des modalités d'évaluation mises en œuvre ;
- la progressivité effective des apprentissages ;
- les écarts constatés entre la production / la compréhension des élèves et les attendus ;
- les axes de progrès et les pistes de remédiation à apporter ultérieurement.

En fonction des enseignements qu'ils pouvaient tirer de leur mise en œuvre, certains candidats ont parfois proposé une séance alternative, une façon de mettre en évidence leur capacité à prendre de la distance et à s'adapter à des conditions particulières (par exemple, l'hétérogénéité des compétences et des besoins des élèves, etc.).

Le jury a valorisé les dossiers qui témoignaient d'une réelle réflexion sur la transversalité des compétences. Cependant, rares sont les candidats qui ont su envisager un prolongement interdisciplinaire, en lycée comme en collège, une séquence articulée avec les compétences du socle commun ainsi que les parcours d'éducation.

En conclusion, la présentation du dossier RAEP ne peut se concevoir sans une analyse professionnelle, pédagogique et didactique.

C'est un exercice intellectuel qui appelle précision, lucidité et sincérité.

Un enseignant doit être capable de poser un diagnostic sur les besoins de ses élèves ou d'adapter son enseignement à un contexte de classe donné ou encore s'assurer de sa conformité avec les instructions et les programmes officiels.

Ne pas se poser de question, c'est suggérer que l'on ne pourra pas faire évoluer ses propres pratiques ; c'est aussi donner à penser que l'on sera incapable d'amener ses élèves à adopter une posture réflexive, condition *sine qua non* pour donner du sens aux apprentissages envisagés et leur permettre d'accéder, à terme, à un degré maximal d'autonomie intellectuelle.

(Rapport rédigé par Jean-Luc BERNAUDON et Elizabeth RECEVEUR, avec les contributions du jury.)

II- Épreuve d'admission : entretien avec le jury

2.1. Rappel des instructions officielles (www.devenirenseignant.gouv.fr)

- Durée de la préparation : 30 minutes
- Durée de l'épreuve : 60 minutes maximum
- Coefficient 1

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à appréhender une situation professionnelle concrète ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve, notée de 0 à 20.

Première partie de l'épreuve

Durée de la première partie : 30 minutes maximum (présentation : 10 minutes maximum, échange avec le jury : 20 minutes maximum)

Elle consiste en une présentation par le candidat de son dossier de Raep (10 minutes maximum) suivi d'un échange avec le jury (vingt minutes maximum). Cet échange doit permettre d'approfondir les éléments contenus dans le dossier. Notamment, il pourra être demandé au candidat d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

Seconde partie de l'épreuve

Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 10 minutes maximum, entretien avec le jury : 20 minutes maximum).

La seconde partie comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

A partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de Raep, le jury détermine un sujet pour lequel il demande au candidat d'exposer comment il a traité l'un des points du programme ou l'un des éléments de formation correspondant, respectivement, à l'enseignement dans une des classes dont il indique avoir eu la responsabilité ou à l'enseignement postsecondaire qu'il a dispensé ou à une action de formation ou d'insertion qui lui a été confiée. Cette question est remise au début de l'épreuve au candidat qui en prépare les éléments de réponse durant le temps de préparation.

L'entretien avec le jury doit permettre d'approfondir les différents points développés par le candidat. Pour les sections de recrutement comportant deux disciplines, l'entretien peut s'étendre à la discipline non contenue le cas échéant par le sujet et/ou aux relations qui s'établissent entre ces disciplines.

Cet entretien s'élargit à un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité.

Le jury apprécie la clarté et la construction de l'exposé, la qualité de réflexion candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, évaluatives, etc.) pour la réussite de tous les élèves.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'exposé a lieu en français. L'entretien a lieu dans la langue que le candidat se destine à enseigner.

Préambule

L'épreuve orale d'admission est une épreuve exigeante qui requiert une préparation rigoureuse. Le jury recommande au candidat de relire attentivement son dossier de RAEP avant le jour de l'épreuve et d'en préparer une présentation claire, structurée et critique pour l'examen oral.

On consultera également les rapports de jury des années précédentes.

2.2. Première partie de l'épreuve

2.2.1. Présentation du dossier de RAEP

Modalités de l'épreuve et attentes du jury :

Dans un premier temps, le candidat évoque succinctement les expériences les plus marquantes de son parcours professionnel et précise en quoi elles lui ont permis d'acquérir des compétences propres au métier d'enseignant. Le candidat veillera à bien gérer son temps pour pouvoir ensuite développer la présentation de la séquence.

Le candidat présente brièvement la séquence en précisant la classe, les tâches et objectifs principaux. L'accent sera mis sur la réflexion didactique et pédagogique qui a présidé à l'élaboration de la démarche.

Enfin, le candidat pose un regard critique sur sa mise en œuvre. Il expose d'éventuelles pistes d'amélioration de la séquence initiale. Il ne se contente pas d'énoncer des modifications, mais de les exposer en montrant leur pertinence.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont su :

- éviter de réciter une présentation apprise par cœur (sans contact visuel avec le jury). Un discours naturel, délivré avec assurance et fluidité, laisse transparaître de réelles capacités de communication et une force de conviction indispensables à tout enseignant ;
- structurer leurs propos en proposant, notamment, une présentation synthétique des objectifs de la séquence et des activités permettant de les atteindre. Il convient également d'explicitier les critères qui ont présidé au choix des documents et des activités proposées ;
- évoquer brièvement leur parcours professionnel afin de mettre en exergue les compétences acquises dans le cadre des fonctions exercées ;
- ménager une transition soulignant le lien entre les compétences acquises pendant leur parcours professionnel et leur mise en œuvre lors de l'élaboration de leur séquence ;
- apporter un éclairage nouveau sur leur séquence d'apprentissage, démontrant ainsi une capacité certaine à prendre du recul par rapport à leurs pratiques pédagogiques ; la formulation de stratégies de remédiation pour pallier les difficultés constatées lors de la mise en œuvre de la séquence constitue un point positif ;
- démontrer la conformité de leur démarche avec les textes officiels, sans pour autant avoir recours à un jargon inutile et parfois mal maîtrisé ; une connaissance théorique des programmes officiels ne saurait remplacer une réelle appropriation de démarches didactiques cohérentes ;
- maîtriser le temps de parole alloué, dix minutes étant pleinement nécessaires à une bonne présentation du dossier.

2.2.2. Entretien sur le dossier

Modalités de l'épreuve et attentes du jury :

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat doit montrer son aptitude à expliciter ses choix et à réagir de façon pertinente aux questions du jury. Le jury conduit l'entretien dans un esprit de bienveillance. Ses interventions et questions ne sont pas des remises en cause du travail proposé mais des opportunités que le candidat doit saisir pour envisager des alternatives à la démarche initiale et les modifications qu'elles impliqueraient. Ceci exige d'écouter attentivement les questions et de s'assurer de les avoir comprises, éventuellement en les reformulant.

Le candidat doit s'efforcer de répondre à la question posée et non à une question connexe et de développer sa réponse. Il ne doit pas hésiter à proposer des exemples concrets tirés de sa pratique professionnelle quotidienne, tels que des consignes, des productions ou réactions d'élèves dans le cadre d'activités d'apprentissage qu'il a lui-même conçues, afin d'éviter des propos trop vagues ou uniquement fondés sur la théorie.

Le jury attend du candidat une capacité à faire évoluer sa pensée plutôt que des réponses convenues et insiste sur l'absence de tout dogmatisme dans l'évaluation des propositions des candidats. Cependant, il semble important de rappeler qu'il est indispensable de bien connaître l'ensemble des programmes et des textes de référence pour l'enseignement des langues vivantes.

Toute prise de recul, toute capacité à s'auto-évaluer et toutes les propositions d'alternatives sont valorisées.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont su :

- écouter les questions posées par le jury et y répondre de façon directe et précise ; les candidats ne doivent pas hésiter à prendre le temps de réfléchir afin de cerner au mieux l'enjeu des questions posées ;
- faire référence à des concepts de didactique maîtrisés et se montrer capable de les expliquer à la demande du jury ;
- justifier les choix opérés, tant au niveau du choix des supports que des activités proposées, sans pour autant les critiquer de façon systématique ;
- considérer les questions du jury comme un moyen d'approfondir certains points du dossier et non comme des pièges ;
- étoffer leurs réponses, argumenter leurs propos pour se prêter à un véritable échange avec le jury.

Il est également recommandé aux candidats de :

- numéroter chaque page de leur dossier, ce qui facilite les références à des points précis qui y sont mentionnés ;
- s'assurer que le dossier comporte l'ensemble des annexes ou documents auxquels il est fait référence ;
- savoir repérer les passages du dossier sur lesquels portent les questions du jury, ce qui implique une bonne maîtrise du dossier ;
- pouvoir formuler en anglais les énoncés attendus ou produits en classe ;

- fournir des explications et des exemples concrets, tout en se gardant d'avoir recours à des généralités ("on a parlé de", "on a écouté" ou "on a lu") qui ne rendent pas compte de la démarche pédagogique sous-jacente à ces activités.

2.3. Deuxième partie de l'épreuve

2.3.1. Traitement de la question

Modalités de l'épreuve et attentes du jury :

Les questions, issues de "l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de Raep", doivent, selon les textes officiels (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>), amener le candidat à démontrer «une connaissance réfléchie du contexte institutionnel» (programmes, réformes, approches pédagogiques, missions et compétences attendues des professeurs, etc.).

La question à traiter s'appuie sur un ou plusieurs éléments mentionnés dans le parcours professionnel du candidat. Le jury attend une bonne compréhension et une réelle maîtrise des concepts énoncés dans le dossier.

D'autre part, aucune remarque n'étant faite par le jury au cours de l'exposé, il incombe au candidat de proposer un traitement de la question qui soit le plus complet possible.

Il convient enfin d'ajouter qu'aucune approche didactique n'est rejetée à partir du moment où elle se situe dans la perspective des objectifs des programmes, et où elle est structurée, cohérente et justifiée.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont su :

- utiliser l'intégralité du temps imparti afin de traiter la question de façon aussi approfondie que possible ;
- appréhender la totalité des enjeux que la question recouvre sans la réduire à une simple liste de pratiques ou d'outils utilisés ;
- structurer leurs propos ; il est conseillé aux candidats, lors de la préparation en loge, de surligner chaque terme important de la question afin d'en saisir toute la portée ; cette démarche aide à dégager une problématique et à structurer la présentation orale ;
- présenter un exposé s'appuyant sur un plan clair (introduction, développement cohérent et conclusion) ;
- intégrer, de façon structurée et pertinente, des exemples variés de leurs pratiques rendant ainsi leur exposé concret et ancré dans la réalité professionnelle.

2.3.2. Entretien en anglais

Modalités de l'épreuve et attentes du jury :

Le candidat doit avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise. Il doit également montrer son aptitude à expliciter ses choix et à réagir de façon pertinente aux questions du jury dans des domaines en lien avec la culture anglophone, l'expérience professionnelle

(éventuellement ailleurs que dans l'Education Nationale) et certains aspects de la culture professionnelle de l'enseignant.

Cette partie prend appui sur le contenu du dossier et sur la présentation orale du candidat. Le jury attend des candidats une bonne connaissance des pays de l'aire linguistique anglophone : des connaissances culturelles (en littérature, en civilisation, etc.), un bagage indispensable pour pouvoir dispenser un enseignement de qualité.

Il n'est pas rare que le jury invite les candidats à commenter des références littéraires, civilisationnelles et culturelles. Il valorise les prestations des candidats qui ne se limitent pas à la seule mention d'un nom d'auteur ou d'un titre d'œuvre, mais qui font état de leurs références, lectures récentes, œuvres cinématographiques (appartenant à la culture anglophone), etc.

On ne saurait trop recommander aux candidats de suivre l'actualité des pays anglophones et d'enrichir leurs connaissances civilisationnelles et littéraires par une lecture régulière d'œuvres et d'articles de presse en anglais et par l'écoute des chaînes anglophones.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont su :

- prendre des risques et répondre de manière exhaustive aux questions du jury (parfois malgré quelques hésitations en langue anglaise) ;
- permettre au jury d'apprécier leurs compétences langagières en utilisant un vocabulaire riche et varié, ainsi que des structures complexes permettant l'expression fine d'une analyse ou d'un point de vue éclairés ;
- montrer leur goût pour la discipline et le plaisir qu'ils peuvent avoir à l'enseigner ;
- faire état de leurs connaissances culturelles du monde anglophone.

2.4. Recommandations pour l'ensemble de l'épreuve orale

Le candidat est invité à adopter une posture et un langage adaptés à un concours de recrutement de la fonction publique. Il évitera les familiarités («ben alors», «carrément», «bon, donc voilà...»), les soupirs et l'évocation d'éléments liés à la vie privée. Il veillera à ne pas monopoliser la parole ou, à l'inverse, se contenter de réponses trop brèves. Le candidat ne doit pas perdre de vue que cette présentation est aussi une épreuve de communication. Le jury l'encourage donc à adopter un registre adéquat et un ton convaincant. Les meilleurs candidats cette année ont su allier ces compétences de communication à une véritable réflexion, nourrie de leurs expériences professionnelles et de leurs connaissances culturelles et linguistiques.

Rapport préparé par Laurent GODOT et Emmanuelle KALPAKIDIS, avec les contributions du jury.

III. Qualité de la langue anglaise

Ce rapport reprend en partie les remarques et conseils des rapports de jury des sessions précédentes.

L'épreuve orale, dans son ensemble, est une épreuve de communication. Le jury a été sensible aux marques de courtoisie et de respect dont ont fait preuve les candidats. Il est rappelé que les attentes du jury portent à la fois sur la maîtrise du français et de l'anglais.

Il est primordial que le modèle linguistique que propose le candidat, soit d'excellente facture, en français comme en anglais, et le plus authentique possible. Dans la mesure où le concours vise à recruter des professeurs certifiés d'anglais, les exigences du jury sont à la hauteur de la mission qui lui est confiée.

Le professeur d'anglais s'appuie sur des connaissances et des compétences pour pouvoir mettre en œuvre un enseignement de qualité. Il doit être un modèle linguistique pour les élèves.

Le candidat trouvera ci-dessous des conseils concernant l'aptitude à communiquer, la maîtrise du lexique, de la grammaire, de la syntaxe et de la phonologie.

Le candidat doit montrer au jury son aptitude à communiquer avec clarté et de manière convaincante. Il convient de mettre en œuvre différentes stratégies pour que la communication soit la plus limpide et efficace possible.

3.1. L'aptitude à communiquer

Le jury a apprécié les candidats qui s'expriment avec aisance, fluidité et sans trop d'hésitation sans se laisser décontenancer par les questions.

Il a écouté avec enthousiasme la prestation des candidats qui ont fait preuve d'une bonne réactivité et spontanéité lors de l'échange en anglais.

Cependant, le jury tient à souligner quelques écueils à éviter :

- un débit inapproprié (soit trop lent soit trop rapide) ou saccadé ;
- un manque de conviction dans le ton et dans les propos ;
- des lacunes lexicales qui nuisent à la prestation ;
- des erreurs phonologiques récurrentes et importantes ;
- un regard fuyant ou au contraire trop insistant ; le maintien du contact oculaire avec l'ensemble des membres des commissions constitue à la fois une marque de politesse et une stratégie de communication efficace.

Par ailleurs, certains candidats ne se détachent pas suffisamment de leurs notes ; certains candidats récitent leur dossier, appris par cœur, ce qui n'apporte rien sachant que le jury l'a déjà lu attentivement.

Certains propos défaitistes, qui viennent interrompre la présentation en anglais (exemple : « c'est n'importe quoi ce que je raconte ») ne peuvent que nuire à la qualité de la prestation.

Certaines questions peuvent être anticipées et préparées en fonction de la thématique du dossier (ex : la position du président américain récemment élu par rapport aux questions écologiques).

Le recours au « franglais » notamment dans la terminologie pédagogique (ex : « in 5^{ième} » « during a lesson of SVT », « I followed a formation ») est à éviter.

Certains candidats ont eu quelques difficultés à comprendre les questions posées par les membres du jury et une reformulation dans un anglais plus simple s'est avérée parfois nécessaire.

Certains candidats restent dans leur « zone de confort » et ne prennent pas de risques, notamment en anglais. Même si la langue est correcte, l'entretien doit être l'occasion de montrer l'étendue des capacités linguistiques.

Enfin, une certaine anxiété est naturellement compréhensible dans le contexte d'une épreuve orale. Les candidats doivent avoir à l'esprit que les questions posées ne sont en aucun cas destinées à les piéger mais visent bien à leur donner l'occasion de se mettre en valeur en réfléchissant à certains points soulevés. Il n'y a aucune raison en soi d'être effrayé ou angoissé par l'entretien en langue anglaise.

Les remarques et conseils suivants ont essentiellement pour but de préciser les attentes du jury au niveau de la qualité de l'expression, en langue anglaise.

3.2. Le lexique

3.2.1. Richesse de la langue

Il est indispensable que les candidats effectuent un travail d'acquisition lexicale qui dépasse le simple niveau scolaire. Il est par exemple anormal que des futurs professeurs certifiés n'utilisent qu'un nombre très restreint d'adjectifs tels que *good, bad, small, big, interesting, important* sans montrer de capacité à utiliser un lexique plus précis et nuancé.

Ci-dessous, quelques exemples d'erreurs rencontrées fréquemment.

3.2.2. Confusions lexicales

Formulations erronées	Formulations correctes
A work	A job
My travel	My trip
My famous English club	My popular English club
Short novels	Short stories
To distinguish a problem	To pinpoint a problem, to single out a problem
A scholarly year	A school year
To arrive to do the exercise	To manage to do the exercise, to succeed in doing the exercise
In a first time	First of all, firstly
Immigrants are at the origin of the American nation	America is built on immigration
Advantages and inconvenients	Advantages and disadvantages / drawbacks
persons	people
I refound my English	My English came back to me
They are pride	They are proud
Some pupils are hard to support	Some pupils are hard to stand / bear / put up with
Freshly coming teachers	Newly-certified teachers
Along the year	Throughout the year
The good strategy	The right adjective
During the latest weeks	During / over the last few weeks
To put some boundaries	To set limits

To engage somebody (for a job)	To hire somebody / to take someone on
specificities	particularities
I did a mistake	I made a mistake
It should rise their curiosity	It should arouse their curiosity

3.2.3. Confusions lexicales portant sur le vocabulaire spécifique au métier d'enseignant

Formulations erronées	Formulations correctes
To learn my pupils	To teach my pupils
I used the support	I used teaching material
To make homework	To do homework
To give orders	To give instructions
The sequence	The unit
Program(me)	Syllabus, curriculum
college	Junior school (Br), Middle school (USA)
lycée	Sixth Form College (Br), High School (USA)
SVT	Biology
Plastic Art	Art class
6ème	Year 7 (Br), 6 th grade (USA)
2nde	Year 11 (Br), 10 th grade (USA)
1ère	Lower Sixth (Br), 11 th grade (USA)
Terminale	Upper Sixth (Br), 12 th grade (USA)
EPI	Interdisciplinary projects
Contractual teacher	Supply teacher (Br), Substitute teacher (USA)
Actional approach	Task-based learning
A heterogenous group	A mixed-ability group
My RAEP dossier	My professional portfolio
formation	Training course, training session
A professional book	A textbook
A teacher post	A teaching position

3.3. La grammaire

Il est inconcevable que de futurs professeurs certifiés ne maîtrisent pas les points de grammaire qu'ils seront amenés à enseigner à leurs élèves. Il est donc vivement conseillé aux candidats de faire le bilan de leurs lacunes dans ce domaine afin d'y remédier dans le cadre de leur préparation. Ci-après, les candidats trouveront une liste des erreurs les plus récurrentes signalées cette année par les membres du jury.

3.3.1. Le groupe nominal

3.3.1.1. La détermination nominale

Les articles

Formulations erronées	Formulations correctes
The President Trump	President Trump
The King Arthur	King Arthur

UK / USA	The USA / The U.K.
Internet	The internet
My students like listening to the music (generally speaking)	My students like listening to music
During Christmas holidays last year	During the Christmas holidays last year
Police arrested the criminal	The police arrested the criminal

Les quantifieurs

Formulations erronées	Formulations correctes
Not much differences	Not many differences
Less people	Fewer people
Many information was given	A lot of information was given
All of the class	The whole class
They didn't have some notes	They didn't have any notes

3.3.1.2. Les noms invariables

Formulations erronées	Formulations correctes
informations	information
The new on the BBC	The news on the BBC
advices	advice
knowledges	knowledge

3.3.1.3. Les adjectifs

Formulations erronées	Formulations correctes
Eyes colour	Eye colour
Two millions people	Two million people
<u>Pupils curious</u>	<u>Curious pupils</u>
<u>Spanish famous people</u>	<u>Famous / well-known Spanish people</u>
<u>They are loyals to their partners</u>	<u>They are loyal to their partners</u>

3.3.1.4. Les comparatifs

Formulations erronées	Formulations correctes
They work more faster	They work faster
They're not as good than the others	They're not as good as the others
More gripping that	More gripping than
The more nicer pupils	The nicer pupils
I don't have so many pupils as last year	I don't have as many pupils as last year / I have fewer students than last year

3.3.1.5. Les prépositions

Formulations erronées	Formulations correctes
To listen the conversation	To listen to the conversation
To go in a country	To go to a country
A song of Bob Marley	A song by Bob marley
Huckleberry Finn of Mark Twain	Huckleberry Finn by Mark Twain
I read a book from Dickens	I read a book by Dickens

It's an extract of a novel	It's an extract from a novel
To depend of	To depend on
Interested by	Interested in
Discuss about the project	Discuss the project
To explain them	To explain to them
To answer to a question	To answer a question
To benefit of	To benefit from
In the second floor	On the second floor
Involved to a project	Involved in a project
Participate to a school trip	Participate in a school trip, take part in a school trip
We worked about obesity	We worked on the theme of obesity
By my own	On my own / by myself
In order us to achieve	In order for us to achieve
Discriminate a person	Discriminate against a person
In the same time	At the same time
Written on a book	Written in a book
Facing the students	In front of the students
To succeed to do something	To succeed in doing something
To turn on the left	To turn left

3.3.2. Le Groupe Verbal

3.3.2.1. Accord sujet-verbe

Formulations erronées	Formulations correctes
He / she work	He / she works
It make me think	It makes me think
They works together	They work together
People hopes to find a solution	People hope to find a solution
Information are given	Information is given

3.3.2.2. Formes verbales erronées

Formulations erronées	Formulations correctes
Every day he's arriving late for class	Every day he arrives late for class
When I have been to the U.S.A.	When I went to the U.S.A.
Last year we see a theatre production	Last year we saw a theatre production
He's been there next week	He'll be there next week
He had just took the test	He had just taken the text
He could have went to London	He could have gone to london
I have find	I have found
To be used to read	To be used to reading
We've catched on	We've caught on
They've got the same age	They are the same age
It was different from what I have experienced before	It was different from what I had previously experienced
You say what do you do at home	You say what you're doing at home
A local radio organize a survey	A local radio is organizing a survey
If I would have known I would have done it	If I had known / Had I known, I would have done it
If I have the opportunity, I would go to London	If I had the opportunity, I would go to London

3.3.3. Problèmes de syntaxe

Formulations erronées	Formulations correctes
I have every time to ask them	I have to ask them every time
I have also to go abroad	I also have to go abroad
I loved very much that activity	I loved that activity very much
They were not enough prepared	They were not prepared well enough / they were not sufficiently prepared
I asked them what did they understand	I asked them what they understood
We went one month in England	We went to England for a month / we stayed in England for a month
The two last years	The last two years
A letter that would send a grandfather	A letter that a grandfather would send
I read all the time books in English	I read books in English all the time

3.4. La phonologie

Une exposition fréquente à la langue anglaise est indispensable dans le processus d'appropriation d'un anglais oral le plus authentique possible.

Les candidats ignorent trop souvent que l'intonation générale de leur propos est porteur de sens. Un accent de phrase bien placé améliore à coup sûr l'efficacité de la communication.

Le jury recommande vivement une exposition régulière à la langue afin de s'imprégner d'un schéma intonatif authentique.

3.4.1. Déplacements de l'accent tonique

Formulations erronées	Formulations correctes
Internet'	in'ternet
ham'burger	'hamburger
coll'eague	'colleague
compe'tence	'competence
voca'bulary	vo'cabulary
ca'tagory	'catagory
con'sequences	'consequences
'develop	de'velop
go'verment	'government
'autonomous	au'tonomous
geo'graphy	ge'o'graphy
'independant	inde'pendant
the 'United States	the Un'ited States
ig'norant	'ignorant
fo'cus	'focus
cha'racter	'character
'particular	par'ticular
'detective	de'tective
origi'nal	or'iginal
advan'tage	ad'vantage
atti'tude	'attitude

3.4.2. Rythme de l'anglais et réalisation des voyelles graphiques

Les candidats doivent être conscients que la conséquence principale de l'accentuation d'une syllabe est la réduction des autres sons vocaliques.

Le jury tient à attirer l'attention des candidats sur la nécessité de maîtriser la structure rythmique de l'anglais, langue dont le rythme se fonde sur une alternance de syllabes accentuées et de syllabes faibles.

Cette différence de structure rythmique a pour conséquence la réduction en anglais de bien des voyelles qui apparaissent dans des syllabes non accentuées. Il faudra donc que le candidat s'applique à réduire celles qui apparaissent dans certains préfixes (par exemple *-a* ; *-ad* ; *-col* ; *-com* ; *-con*) ou suffixes (par exemple *-less* ; *-ness* ; *-ous*) ainsi que celles qui apparaissent dans les mots outils (prépositions, auxiliaires, déterminants, conjonctions). Il conviendra en revanche de faire ressortir les voyelles produites dans les syllabes accentuées des mots lexicaux.

Les sons vocaliques dans les syllabes non accentuées :

Exemples :

Les lettres « a » et « o » se réduisent généralement en /ə/.

Formulations erronées	Formulations correctes
'LONdon	'lɒndən
'CHAracters	'kærəktəz
com'PUter	kəm'pjʊ:tə

Les lettres « e » et « i » se réduisent généralement en /ɪ/.

Formulations erronées	Formulations correctes
en'JOY	ɪn'dʒɔɪ
e'nAble	ɪ'neɪbl
res'PONSE	rɪs'pɒns

Les voyelles suivies d'une consonne finale se prononcent généralement /ə/.

Formulations erronées	Formulations correctes
'Pupil	'pjʊ:pəl
'SYStem	'sɪstəm

Les terminaisons « -age » se prononcent /ɪdʒ/

Formulations erronées	Formulations correctes
'LANguage	'læŋgwɪdʒ
'PAssage	'pæsɪdʒ
'Imagē	'ɪmɪdʒ

Voyelles brèves vs voyelles longues

La lettre « i » est trop souvent réalisée comme un /i/ français, ce qui évacue la distinction entre /i:/ et /ɪ/.

/trip/ → /trɪp/

feel ≠ fill

read ≠ rid

La lettre « a » est souvent prononcée de façon trop ouverte (comme la voyelle de *car*) ou

trop fermée (comme celle de *get*).
passion → 'pæʃən

Confusions monophthongues et diphtongues

Le jury observe de nombreuses confusions dans la réalisation de la lettre graphique « o ». Attention notamment à sa prononciation dans les suivants :

à prononcer /ɒ/ et non /əʊ/ *document*

à prononcer /əʊ/ et non /ɒ/ *focus, cope, globalisation*

Attention aussi à la prononciation du digraphe « ow » dans *knowledge*. Il est prononcé /ɒ/ (≠ *know* → /əʊ/).

Les combinaisons graphiques « aw » et « ange » sont parfois également sources d'erreurs :

- à prononcer /ɔ:/ et non /əʊ/ *saw / law* (comme dans *floor / door, etc.*)

- à prononcer /eɪ/ et non /e/ *change / danger*

Attention à la prononciation de *says* et *said* : non diphtongués /sez/ et /sed/ , à la différence de *I say* /sei/, *he pays* et *paid* : /peɪz/ et /peɪd/).

Problèmes liés aux consonnes :

Le « h » graphique anglais

Les candidats doivent se rappeler que cette consonne est prononcée en anglais, sauf dans

les mots suivants : *honest, hour, heir* et *honour* et leurs dérivés.

Le « w » des pronoms *who, whom* et *whose* ne se prononçant pas, il convient de prononcer

le /h/.

En revanche, il faut éviter le /h/ intrusif : *heating* et *eating* sont des mots différents.

Prononciation du « s »

Il est essentiel de réaliser le « s » final.

Il faut donc penser :

- au /s/ de la 3ème personne du singulier

- au /s/ du pluriel des noms dénombrables

- au /s/ du génitif

Prononciation des désinences <ed> et <s>

Il importe que les candidats connaissent les règles qui déterminent la prononciation de la désinence <ed> à la fin des formes verbales au prétérit ou des participes passés ou celle de <s> employé en tant que marque du pluriel ou de la troisième personne du singulier.

Ce sont là des points qui posent souvent problème aux élèves, et il est très important de les maîtriser pour être en mesure d'apporter une remédiation efficace.

Rappel : <ed> à la fin des verbes au prétérit ou des participes passés se prononce :

1) /t/ après une consonne sourde (comme dans *thanked* ou *passed* ou *asked*)

2) /d/ après une consonne voisée ou une voyelle (phonétique) (comme dans *arrived*)

3) /ɪd/ après les plosives alvéolaires /t/ et /d/ (comme dans *started* ou *scolded*)

<s> en tant que marque du pluriel ou de la troisième personne du singulier se prononce :

1) /s/ après une consonne sourde (comme dans *ticks* ou *cats*)

2) /z/ après une consonne (phonétique) voisée ou une voyelle (comme dans *gloves*)

La prononciation /ɪz/ observée après les fricatives alvéolaires /s/ et /z/ est marquée par l'adjonction d'un <e> graphique. Par exemple : *miss* => *misses*.

Prononciation du « th »

Le candidat doit savoir prononcer les phonèmes correspondant à cette graphie, courante en anglais. Il doit montrer qu'il maîtrise la prononciation de sa réalisation voisée /ð/ dans les déterminants et pronoms (ex : *this* = /ðɪs/ et non /zɪs/, *they* = /ðeɪ/ et non /zeɪ/) et celle de son homologue non voisé /θ/ dans les termes lexicaux (ex : *tooth* = /tu:θ / et non / tu:f/) et pronoms indéfinis (ex : *something* = /θɪŋ/ et non /fɪŋ/).

Prononciation erronée de « gu » et « qu »

à prononcer /g/ et non /gw/ *Guardian, guided*

à prononcer /gw/ et non /g/ *language*

à prononcer /qw/ et non /q/ *equivalent, equipment*

Ces listes de formulations erronées sont révélatrices de savoirs linguistiques mal maîtrisés, et surtout d'un manque de préparation, alors que les ressources permettant aux candidats de s'entraîner efficacement n'ont jamais été aussi nombreuses : films, séries et émissions en version originale sur Internet, revues et journaux en ligne. On attend également des candidats qu'ils sachent prononcer les grands noms des classiques de la littérature par exemple et les mots incontournables de l'actualité du monde anglophone.

(Rapport présenté par Ann-Marie CARO et Antony CARTWRIGHT avec les contributions du jury.)